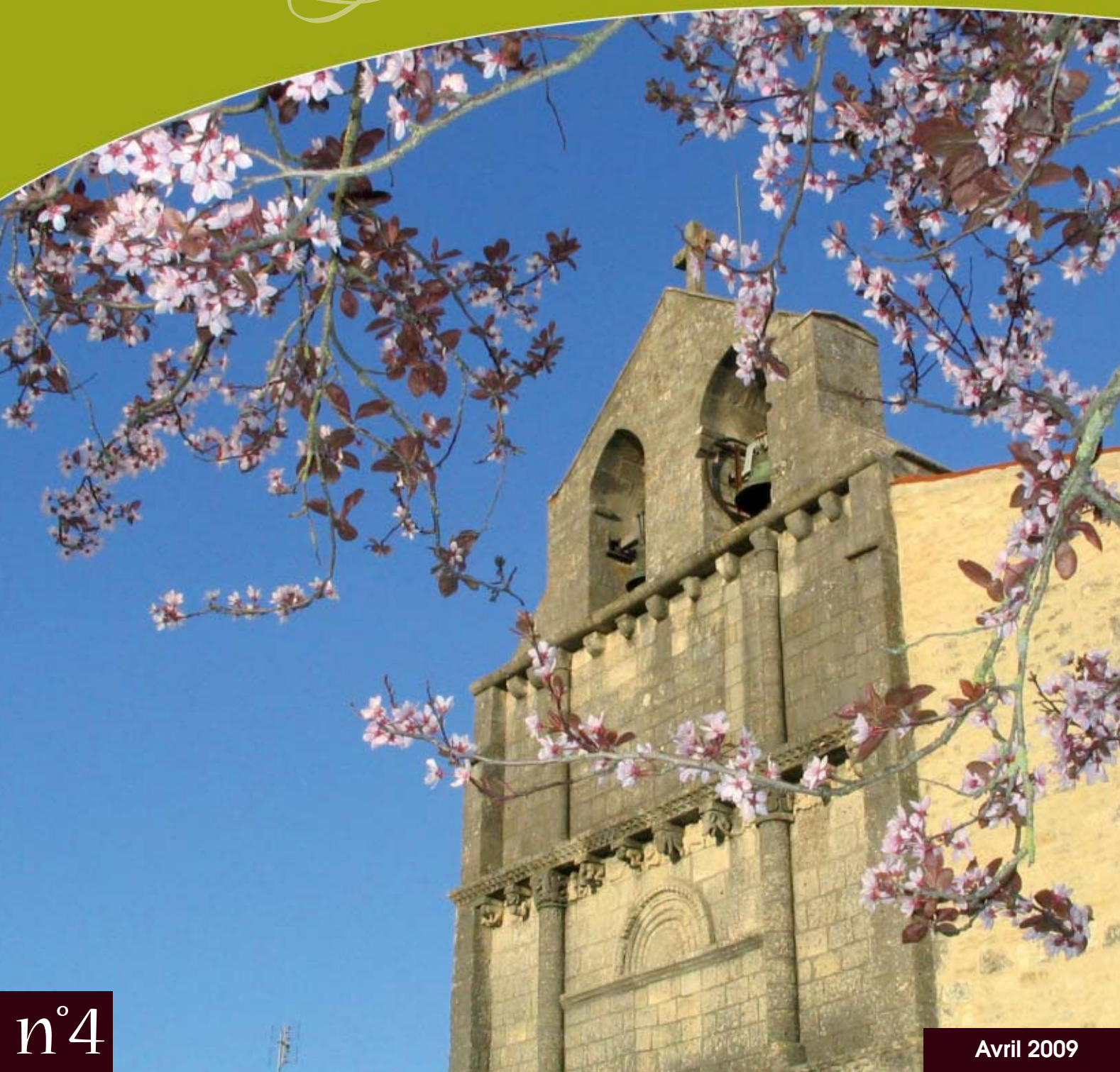


Jarne

Avez-vous visité
notre site Internet ?
www.lajarne.fr



n°4

Avril 2009

INFORMATION MUNICIPALE - COMMUNE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE

Page 2 : Editorial
Budget primitif 2009

Page 3 : Actualité municipale
Page 4 : Vie jarnaise
Page 5 : Vie associative

Page 6 : Jeunesse
Page 7 : Informations
Page 8 : Histoire et patrimoine

Editorial



Chers amis, chers jarnais,

Nouvelle saison, nouvel édito plaisir renouvelé de vous tenir informés

Lors du dernier conseil municipal du 10 mars, les élus ont voté un budget équilibré sans augmentation des taxes. Respectant nos engagements, tenant compte des difficultés conjoncturelles, nous avons pris cette décision en toute sérénité.

Centre bourg : les travaux avancent conformément au calendrier prévisionnel. Je tiens tout particulièrement à délivrer un accès aux employés de l'entreprise qui sont présents tous les jours sur le chantier. « Ces hommes en jaune » ont établi un tel relationnel que les éventuels problèmes sont anticipés ou, s'il en reste, sont solutionnés dans la bonne humeur. Merci donc aussi, à tous les riverains pour leur compréhension et leur patience.

J'ai le plaisir de vous annoncer une autre bonne nouvelle ! En effet, suite à une demande insistante, nous avons obtenu une amélioration considérable des horaires de bus sur notre commune.

Dès le mois de juillet une desserte cadencée sera mise en place. Le principe et les horaires sont très simples à comprendre et à retenir.

A un arrêt donné de La Jarne, le bus passera à 6 h 45, 7h 45, 8 h 45, 9 h 45, etc... jusqu'à 19 h 45. Un tel aménagement des transports publics ne devrait pas vous laisser indifférents et je compte sur vous pour utiliser ce mode de déplacement qui est plein d'avantages. Pour plus de précision ou plus d'information vous pouvez consulter le site de la mairie <http://www.lajarne.fr> rubrique transports ou vous procurer un imprimé en mairie.

Une information sera faite dans la cour de l'école et un bus publicitaire sera présent dans la commune le 20 juin.

D'autres dossiers progressent, d'autres projets prennent tournure, je vous en parlerai dans mon prochain édito.

Je vous salue et vous dis « A très bientôt ».

*Votre Maire,
Guy Coursan*

Directeur de la publication : Guy Coursan
Rédactrice en chef : Barbara de Montbron
Secrétaire de rédaction : Pascale Martin

Mairie de La Jarne :
mairie.lj@wanadoo.fr
BP n°1 rue de l'Eglise
17220 LA JARNE

Création impression :
Imprimerie Rochelaise le nouvel R.
05 46 34 30 05
Dépôt légal : Avril 2009
Crédits photos : Mairie de La Jarne

Imprimé avec encres végétales
sur du papier issu de forêts gérées durablement
PEFC 10-31-1240 dans le respect
de la charte Imprim'vert



Budget Primitif 2009 La Jarne

Voté le 10 mars dernier, le budget primitif est l'acte par lequel sont prévues et autorisées par le Conseil Municipal les recettes et les dépenses de la commune pour l'exercice calendaire en cours.

Malgré la crise financière actuelle risquant de faire apparaître une diminution des recettes émanant de l'Etat, la décision a été prise de ne pas augmenter cette année la part communale des impôts (Taxe d'habitation et Taxe foncière)

Avec toujours pour principe l'équilibre budgétaire : les dépenses devant être couvertes par des recettes d'égal montant, le budget global pour l'année 2009 est d'un montant de : **2 497 582.01 euros** se décomposant :

- > **1 507 842.00 €** dans la section Fonctionnement
- > **989 740. 01 €** dans la section Investissement

L'état de notre endettement, représentant le remboursement des emprunts (capital + intérêts) se résorbant significativement, nous laisse l'éventuelle possibilité de contracter un nouvel emprunt d'ici la fin de l'année pour continuer de satisfaire la demande d'investissement d'équipement public.

L'élaboration du budget est un outil complexe qui permet de mener à bien une politique municipale avec pour objectif de n'être jamais dissocié de l'intérêt général, permettant ainsi de mieux concevoir la mission de service public de la commune.

Les éléments détaillés du Budget Primitif 2009 et notamment les différents programmes de la section Investissement vous sont accessibles sur le site www.lajarne.fr ou bien à votre disposition pour consultation en Mairie.

*Olivier Molant
Adjoint Finances*

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	RECETTES		
Charges générales	345765,00 €	Ventes cantine, garderie, etc	105670,00 €
Charges de personnel	718483,00 €	Impôts & taxes	803375,00 €
Autres charges	156880,00 €	Dotations/subventions	398910,00 €
Charges financières	42527,90 €	Revenus des immeubles	63750,00 €
Charges exceptionnelles	0,00 €	Rembt personnel (maladie)	19137,00 €
Dépenses imprévues	5000,00 €	Produits exceptionnels	7000,00 €
Virement à section d'invest.	239186,10 €	Excédent fonct. Reporté	110000,00 €
TOTAL	1507842,00 €	TOTAL	1507842,00 €

INVESTISSEMENT			
DEPENSES	RECETTES		
Emprunts	117209,68 €	FCTVA	19000,00 €
Aménagement, agencement	41783,00 €	TLE	70286,00 €
Réseaux électriques	21285,12 €	Subv Equipement/Etat	47399,93 €
Matériel et outillage	32671,00 €	Reste à réaliser	154599,50 €
Constructions	745716,85 €	Virement section fonct.	239186,10 €
Cimetière	7000,00 €	Excéd. Fonct.capitalisé	202074,92 €
Achat véhicule	15000,00 €		257193,56 €
Dépenses imprévues	9074,36 €	TOTAL	989740,01 €
TOTAL	989740,01 €		

Voier est un geste citoyen !
Elections Européennes le dimanche 7 juin
Bureaux de vote ouverts de 8 h à 18 h salle Mélusine

((Les travaux du centre-bourg dans la rue de Parthenay et la rue de l'église

Fin février 2009, après avoir terminé la restauration en surface comme en profondeur de la rue des Quatre Diables, les « hommes en jaune » investissent la rue de l'église pour y mener à rythme soutenu sa restauration tant attendue. Rappelons que cette rue était inscrite au programme en tant qu'option. Mais le Conseil municipal a finalement voté à l'unanimité sa réfection par Eurovia dès 2009, grâce au prix très raisonnable de sa prestation sur l'ensemble des travaux.

Une semaine plus tard, les « hommes en jaune » arrivent dans la rue de Parthenay pour la démolir avec méthode. Il faut souvent employer les grands moyens pour repartir sur une bonne base, notamment pour ce qui concerne la voirie ! Nous sommes début mars et les traditionnelles giboulées font place le plus souvent à des journées ensoleillées, ce qui améliore nettement les conditions de travail des équipes en action. D'ailleurs, une ambiance chaleureuse régne toujours sur le chantier...

Les poseurs de dalles en pierre naturelle sont à l'œuvre. La précision de leurs gestes est de rigueur. Le niveau à bulle et le maillet de caoutchouc sont là pour garantir la perfection du positionnement millimétrique des dalles et de leurs joints... sans oublier, bien sûr, le cordeau pour l'alignement.

Désormais, les riverains attendent avec impatience de voir le béton lavé garnir les trottoirs. Dans un premier temps, leur satisfaction n'est pas totale car pour permettre le mouvement des engins un seul côté de la rue est accompli. Dans un second temps, il faut donc recommencer la même opération de l'autre côté de la rue.

Chaque Jarnais est attentif à l'exécution du précieux bout de trottoir, qui borde sa maison ou son jardin, bien que, le plus souvent, il appartienne au domaine public. Ainsi, certains refusent avec force que l'on mette des massifs devant chez eux. Il faut alors être à l'écoute de chacun* pour négocier et argumenter le bien-fondé du projet



proposé par l'architecte. Finalement, chacun des coffrages de réservation pour les fleurs et les plantations trouve son emplacement idéal. En conséquence, comme promis, les rues du Centre Bourg deviendront, elles aussi, belles pour les yeux...

Les représentants de Quartier du Centre Bourg

** Merci Eric (Responsable du Service technique de La Jarne).*

((Zone 30

DÉFINITION :

Article R.110-2 du code de la route

« zone 30 » section ou ensemble de voies constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30km/h.

Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable.

La « zone 30 » est un espace public où l'on cherche à instaurer un équilibre entre les pratiques de la vie locale et la fonction circulatoire en abaissant la vitesse maximale autorisée pour les véhicules. Ceci doit aider au développement de l'usage de la marche en facilitant les traversées pour les piétons et l'usage du vélo en favorisant la cohabitation des vélos avec les véhicules motorisés sur la chaussée.

ZONE 30 : SÉCURITÉ ET CONVIVIALITÉ

La zone 30 est née d'une volonté politique d'améliorer la sécurité et le

cadre de vie. Elle concerne les lieux où les fonctions urbaines sont prépondérantes par rapport à la circulation (habiter, se détendre, communiquer...).

Quelques chiffres : En milieu urbain, 40 % des personnes tuées et 50% des blessés sont des **piétons ou des usagers de deux roues légers.**

Parmi ces victimes, les enfants de moins de 15 ans et les plus de 65 ans sont les plus touchés. La « zone 30 » vise à améliorer ce triste constat, en modifiant progressivement et durablement les comportements de conduite.

- la distance d'arrêt du véhicule est réduite de moitié
- le choc perd 65% de son intensité et le degré de gravité est atténué.

CÔTÉ QUALITÉ DE VIE

Réduire la vitesse à 30 Km/h permet un meilleur partage de l'espace public par les usagers :

- Facilitation des déplacements à pied et à vélo
- Maintien de l'écoulement du trafic
- Minimisation du **bruit et de la pollution (nocive et visuelle)**
- Animation plus agréable du quartier

Autant de bonnes raisons qui incitent tous les JARNAIS à adopter de nouveaux comportements, TOUS les usagers de la rue sont concernés, qu'ils soient à pied, en vélo, mobylette, scooter ou, bien sûr, en voiture.

POUR CONCLURE : RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE À L'INTÉRIEUR DE LA « ZONE 30 »

Outre le respect des règles de bases du code de la route, les usagers ne doivent pas dépasser 30 km/h. Les passages piétons sont supprimés. MAIS l'automobiliste doit s'arrêter ou ralentir pour laisser passer le piéton engagé.

ATTENTION, la priorité à droite devient la règle.

LE MOT DU MAIRE

Ma définition de la zone 30 : « je considère qu'une zone 30 est avant tout un espace piéton sur lequel on autorise la circulation des automobiles ».

Je compte sur vous tous pour utiliser au mieux ces nouveaux aménagements et rendre la vie à la Jarne toujours plus agréable.

*Le policier municipal
Arnaud PAUTRAT*

((19 mars 2009 cérémonie à la mémoire des Morts pour la France en Algérie



Le jeudi 19 mars à 18 heures sous la présidence du maire Monsieur Guy Coursan et en présence d'une forte délégation du conseil municipal et d'une trop rare assistance, les anciens combattants menés par leur président Monsieur Ors ont honoré les trente deux mille soldats Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les conflits qui ont marqué l'Afrique du Nord de 1954 à 1962.

Ceci est l'occasion de décrire le monument aux morts de La Jarne et d'en rappeler la symbolique. Ce

monument est formé d'un obélisque trapu et massif monté sur un piédestal sur lequel est fixée la plaque portant les noms des Jarnais tombés au Champ d'Honneur. Simple, sobre et dépouillé, ce monument ne porte de symboles que sur sa face sud, face au cimetière. Sont gravés sur l'obélisque les mots « Aux enfants de La Jarne », traversés par une palme sculptée en pleine pierre. La palme est le double symbole de l'héroïsme et du sacrifice.

En dessous, à la jointure de l'obélisque et du piédestal, figure la Croix de guerre

1914-1918, sur le ruban de laquelle sont posées trois étoiles. Cette décoration a été créée pour les Poilus de la Grande guerre afin de récompenser leurs faits d'armes. Le piédestal est entouré d'une barrière métallique supportée par quatre obus d'artillerie lourde qui rappellent les déluges d'acier et de feu reçus dans les tranchées. Ce monument a été dessiné en 1920 par Morguet, architecte à La Rochelle.

Il est à noter qu'une plaque identique à celle du monument aux morts est placée sur le socle de la croix principale du cimetière, croix hélas abattue par la chute d'un arbre lors de la tempête de 1999. Une plaque en marbre noir portant les noms des Jarnais Morts pour la France est également apposée au milieu du mur nord de la nef de l'église paroissiale.

Le prochain rendez-vous patriotique au monument aux morts aura lieu le **8 mai à 10h** pour la double commémoration de la victoire de 1945 et de la reddition de la poche de La Rochelle, dernière ville libérée de France. La Jarne était située dans cette poche. Nous vous attendons nombreux pour ce moment de souvenir et de recueillement.

Philippe MOUNIER

((Comité de jumelage franco – allemand

*Nos amis allemands nous rendent
visite en juin.*



Depuis 28 ans, des échanges réguliers entre familles françaises et allemandes ont lieu entre le canton de La Jarrie et le Amt St Michaëlisdonn – Eddelak, situé dans le nord de l'Allemagne, dans le Land du Schleswig-Holstein. Cette année, un groupe de 26 adultes arrivera à partir du 15 juin chez des familles d'accueil dont 4 séjourneront à La Jarne.

Le Comité de jumelage a préparé un programme destiné à leur faire apprécier les atouts de notre région et qui leur sera présenté le 17 juin autour du pot d'accueil à La Jarrie : découverte du littoral charentais par la mer jusqu'au Fort Boyard et visite du centre-ville de La Rochelle le jeudi, visite de la maison de Pierre Loti et du chantier de l'Hermione à Rochefort le lendemain.

Le programme du week-end du 20/21 sera laissé à l'initiative des familles d'accueil qui ne manqueront pas de les emmener à la Fête de la musique.

Le lundi, la municipalité de St Vivien nous accueillera pour un déjeuner surprise... mardi, c'est en Vendée que nous irons passer toute la journée et mercredi nous clôturerons ce séjour par un pique-nique au lac du Vergeroux avec les Aînés Ruraux.

Toutes les personnes désireuses de découvrir le Jumelage ou de se joindre à ces activités sont cordialement invitées. Pour ce faire, elles s'adresseront à M. Jean Dollo (11 route de La Jarrie à La Jarne, délégué de Jumelage pour la commune) qui répondra à toutes leurs questions.

**Le CCAS est à votre disposition pour vous aider à rédiger votre déclaration de revenus.
Il vous suffit de prendre rendez-vous auprès de la Mairie : tél : 05 46 56 63 64**

((Spectacle Plick et Plock Une histoire d'eau à La Jarne

Après être intervenu auprès des enfants du centre de loisirs, Willy Vignaud, directeur artistique de la compagnie Impact, accompagné d'un de ses comédiens Pietro Marcuetti, est venu faire deux représentations en partenariat avec la

mairie de La Jarne, le mercredi 8 avril à la salle Mélusine. Leur spectacle tout public, Plick et Plock, surtout destiné aux enfants, **nous a rappelé de façon poétique et humoristique combien l'eau était un élément précieux** auquel nous devons

tous faire attention. Nous reverrons bientôt Willy et sa troupe pour d'autres aventures à La Jarne mais chut...

Nathalie COPPOLANI

Du théâtre à La Jarne

Les samedi 17 et dimanche 18 janvier à la salle Mélusine, la nouvelle troupe de théâtre jarnaise TRAC EN SCÈNE a présenté des sketches et une pièce de vaudeville. Environ 250 personnes sont venues applaudir la quinzaine d'acteurs amateurs constituant la troupe.

Encouragée par ce premier succès, la troupe se remet au travail pour préparer une nouvelle production prévue en mars 2010.

Les personnes intéressées par notre activité et désirant se joindre à nous sont cordialement invitées à nous contacter dès à présent.

Contacts :

Mr Jean-Christophe MÉREAU

06 82 66 50 85

Mme Pascale FRÉON - 05 46 56 21 70

*Théâtralement vôtre,
TRAC EN SCÈNE*

((F.C. La Jarne

A 5 matchs de la fin de notre championnat, toutes nos équipes occupent un classement respectable et très honorable.

Notre équipe première qui ambitionne toujours une montée en division supérieure n'a plus droit à l'erreur car elle occupe la 4^{ème} place à 8 points seulement du leader Angoulins. Cependant les matchs restants à jouer à ce dernier sont plus difficiles que les nôtres sur le papier, mais dans un match de foot, il y a toujours une incertitude quant au résultat, et c'est ce qui fait le charme de ce sport. Dans tous les cas nous avons toujours flirté avec le haut du tableau, ce qui en soi est une belle performance.

Notre équipe réserve se classe aujourd'hui à la 6^{ème} place suite à deux mauvaises performances consécutives, ce qui l'a fait descendre des premières places qu'elle a occupées pendant la majeure partie du championnat, et nous sommes certains qu'elle fera tout pour retrouver le haut du classement d'ici la fin de saison. Elle se trouve à 11 points du premier La Rochelle O.P.M. et seulement à 7 du second.

Nos équipes de jeunes :

Nos moins de 13 ans en foot à 11 et en association avec le club voisin d'Angoulins se classent à la 4^{ème} place de leur championnat mais avec le même nombre de points que les clubs de Marans et Dompiere qui se classent devant nous par la différence du nombre de buts, cependant nous avons un match de plus que nos concurrents. Ceci étant, cela laisse augurer une belle performance de notre équipe d'ici la fin de saison.

Nous sommes toujours en lice pour la coupe Aunis Saintonge et nous jouerons les 16^{ème} de finale ce weekend et espérons passer ce tour afin de faire les 8^{ème} voire les quart avec un peu de chance et réaliser une performance qui ne serait pas prête à être égalée pour notre club.

Nos benjamins à 9 se classent quant à eux au milieu du tableau à la 4^{ème} place sur 8, dans la phase 1 du championnat derrière Laleu La Rochelle, Saint Xandre et Aigrefeuille.

((Fête de l'été et fête de la musique

A vos agendas ! Le 20 juin, c'est l'été, c'est "La Longue Journée", 12 heures d'animation non-stop dans le centre bourg...

Alors, avec vos amis, entre voisins, rejoignez nous ; gaieté, joie, rire et bonne humeur seront de la partie. C'est au son des cloches de l'église que démarrera, à midi, un vide grenier suivi à 21h par un grand méchoui populaire. Tout au long de la journée, de nombreuses animations : théâtre de rue, théâtre d'intervention, des surprises, de l'insolite, de l'inattendu...

Et ce n'est pas tout !

Rendez-vous est donné à tous les Jarnais à 23h59, heure inhabituelle, pour se rassembler au centre du village car à 00h00 nous ne serons plus le 20, mais le 21 juin, jour de la fête de la musique et, de toute la France, nous serons les premiers à lancer les festivités en collaboration avec la mairie et la compagnie IMPACT*

Alors quoique vous ayez prévu ce jour là... Annulez tout ! Et réservez votre journée

pour rester avec nous, à La Jarne, pour "la Longue Journée".

Dès maintenant vous pouvez

- nous rejoindre et adhérer au comité des fêtes (cotisation 2€)
- vous inscrire au vide grenier (3€ le mètre linéaire)
- vous inscrire au grand méchoui (10 € /pers, 6€ jusqu'à 11 ans) en utilisant les formulaires joints au bulletin

Vincent COPPOLANI

05 46 29 12 64

Béatrice AMY

05 46 56 63 02 ou 06 77 71 35 59

**la Compagnie IMPACT donne RENDEZ-VOUS AUX MUSICIENS JARNAIS, désireux de participer à la Fête de la Musique, pour une réunion de préparation et d'organisation, lundi 4 MAI à 20h30 à la salle MELUSINE*



En phase 2 ils sont pour l'instant après 4 matchs, 2^{ème} à 1 point d'Aunis PTT, ce qui est une belle performance.

Nous n'avons pas de poussins actuellement en championnat.

Pour nos débutants, il n'y a pas de classement, mais ils réalisent des plateaux qui se passent bien, ainsi que des entraînements où nous pouvons les voir nombreux sur notre terrain. Plus de 25 enfants sont inscrits dans cette catégorie. Ils sont la relève de notre Club. Nous pouvons donc être satisfaits des résultats globaux du club et remercions tous les éducateurs pour le travail bénévole effectué et les parents d'enfants présents lors de nos rencontres.

Nous invitons les Jarnais à venir plus nombreux encourager nos équipes lors des rencontres sur notre terrain.

Le Bureau

((Local djeun's

Depuis le début de l'année nous avons monté un club de Warhammer 40,000 au local djeun's de la Jarne. Tous les vendredis de 18h à 20h nous nous réunissons pour partager et faire partager notre passion pour ce jeu de figurines.

L'action se passe au 41^{ème} millénaire, l'Imperium de l'Humanité s'étend à travers toute la galaxie depuis des milliers d'années. Mais l'Humanité vit ses heures les plus sombres car depuis dix mille ans son empire est assiégé par les aliens et déchiré de l'intérieur par d'incessantes rébellions et hérésies.

Warhammer 40,000 vous placera à la tête d'une des armées de l'Imperium ou de l'un de ses nombreux ennemis. Assaut tous azimuts ou frappe chirurgicale à vous de déterminer votre stratégie pour mener vos troupes à la victoire. En plus de la stratégie,



W40K allie le plaisir de monter les figurines et les décors à celui de les peindre.

Pour plus de renseignements et si vous avez entre 13 et 17 ans, n'hésitez pas à venir nous voir le vendredi soir au local djeun's situé rue de l'église, à côté de la mairie.

D'autre part, le local djeun's c'est aussi des soirées où on se retrouve pour écouter de la musique, discuter ou jouer à d'autres jeux. Vous pouvez aussi venir le samedi de 14h00 à 18h00.

Léo

Accueil de Loisirs Jeunes

Le local d'jeunes de La Jarne, situé à côté de la mairie, propose :

• Pour les 9/13 ans

Des activités sportives (équitation, tir à l'arc ...), culturelles et manuelles

Le mercredi de 8h 30 à 17h 30

Et pendant les vacances scolaires

• Pour les 14/17 ans

Des soirées à thème

Des soirées organisées (bowling, cinéma...)

Des semaines à thème en juillet (surf, équitation...)

Un moment de rencontre autour du jeu Warhammer 40,000*

Le mercredi de 14h 00 à 17h 30

Le vendredi soir de 18h 00 à 20h 00

Et le samedi de 14h 00 à 18h 00

Ces derniers mercredis, nos jeunes jarnais ont pu découvrir la vie de l'autruche à la ferme de Laurette et visiter l'aquarium de La Rochelle.

Ils se sont divertis en équipe par le biais d'une course d'orientation dans les rues de La Rochelle afin d'y découvrir son patrimoine.

Ils ont utilisé leur sens de l'imagination et de créativité à diverses activités manuelles : peinture sur verre, macramé...

Responsable : Soledad Arpin

Que vous pouvez joindre

au 05 46 56 65 32

Fête de l'école maternelle

Ode aux petites têtes blondes... et aussi aux autres.

*C'est par un « bof » soir de printemps,
Que les enfants nous ont montrés leur talent.*

*C'est chez notre chère Mélusine,
Que cousins, cousines,
Grands-parents, papas, mamans,
Et j'en oublie sûrement,*

*Ont applaudi avec ferveur
Leurs petits qui avec tout leur cœur
Les ont emportés sur des rythmes délirants
Et tout cela en dansant.*

*Encore tous mes remerciements
A tous ceux qui ont donné du son et du temps*

*Toutes les personnes qui se sont impliquées,
Et mes excuses à celles qui, dans mon
discours, n'ont pas été nommées*

*Vous avez tous permis que ce spectacle soit
réussi
Ce qui est, tous les ans, un sacré pari !*

*Bravo aux élèves de l'école maternelle qui
nous ont prouvés*

*Que, malgré ce que certains peuvent
penser, ils n'étaient pas des bébés !*

Estelle Jézéquel

Directrice de l'école maternelle

((Actualité de l'Ecole Élémentaire

Le printemps est bien installé et l'Ecole Élémentaire de la commune poursuit ses activités tout au long des semaines qui cette année sont plus courtes qu'auparavant avec la suppression du samedi.

Ainsi diverses sorties et animations concernant une ou plusieurs classes sont programmées d'ici la fin de l'année scolaire :

- animations sportives : initiation tennis (2 classes), cross de l'école (5 classes)

- animations culturelles : concert éducatif salle de l'Oratoire à La Rochelle en partenariat avec le Conservatoire (2 classes), spectacle de marionnettes à Mélusine en partenariat avec La Coursive (2 classes), initiation au "slam" et spectacle à Angoulins (1 classe)

- sorties éducatives : visites de la station

d'épuration de Port-Neuf et de la station de lagunage de Rochefort (1 classe), participation à la semaine du Tri Sélectif (1 classe), journée "Mémoire et Citoyenneté" à Jonzac (1 classe)

- soirée kermesse maternelle et élémentaire en fin d'année (5 classes)

Le projet Comenius qui vit sa troisième et dernière année sur le thème des "jeux d'enfants" connaîtra bientôt son point d'orgue.

Mmes Larmillaud, Teyssède et Mr Méreau se sont rendus en Allemagne début mars pour rencontrer leurs homologues européens afin d'organiser les diverses activités et les modalités de la dernière rencontre qui se tiendra à La Jarne du 23 au 27 mai prochains.

Fait exceptionnel, les partenaires allemands,

espagnols et bulgares viendront avec une délégation de leurs élèves. Une douzaine d'enfants seront donc accueillis dans les classes au cours des journées des lundi 25 et mardi 26 mai. Une animation commune avec tous les élèves de l'école est prévue en leur compagnie.

Le déroulement de l'accueil de nos partenaires s'effectuera avec le concours de la mairie de La Jarne et de quelques familles volontaires qui ont été contactées pour l'hébergement des enfants.

Avec la poursuite des activités purement scolaires, les petites jarnaises et les petits jarnais n'ont donc pas le temps de s'ennuyer au cours des prochains mois de l'année scolaire.

*L'équipe enseignante
de l'Ecole Élémentaire*

((Agence Locale De Prévention et de Médiation Sociale

RESTONS BONS VOISINS

A la demande de la Communauté d'Agglomération Rochelaise, l'A.L.P.M.S. intervient sur l'ensemble des 18 communes. En partenariat avec les institutions et structures présentes à l'échelon communal, son rôle consiste, par une présence régulière, à contribuer au maintien du lien social. Sa mission est de prévenir, éviter, contenir toute dérive.

Ses agents de médiation et correspondants de nuit sont là pour vous aider en cas de problème : dégradation, tapage, nuisances.

Vous pouvez appeler :

- les agents de médiation, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h,
- le samedi de 14 h à 20 h au 06 70 80 88 91
- les correspondants de nuit, qui interviennent 7 nuits sur 7 de 20 h à 2 h au 05 46 41 32 32

Lorsque vous les appelez :

- n'omettez pas de bien détailler le motif de votre appel
 - décrivez avec soin le lieu de l'intervention demandée
- laissez vos coordonnées précises

Ne laissons pas se dégrader nos relations de voisinage

L'Assurance Maladie

Transport de malades en Taxi : les nouvelles conditions de prise en charge

A partir du 1^{er} avril 2009, les conditions de prise en charge des transports de malades en taxi changent. Pour que le trajet en taxi puisse être remboursé, l'entreprise de taxi doit désormais avoir signé une convention avec l'Assurance Maladie. Cette convention comporte un engagement de service et des tarifs négociés pour le transport de malades en taxi. Les taxis conventionnés sont reconnaissables grâce à un logo bleu "taxi conventionné - Organismes d'assurance maladie" qui figurera sur la vitre arrière droite des véhicules. La liste est disponible sur www.amelie.fr (espace Assurés >votre caisse>contacts utiles)

Protection de l'environnement

**Dépôt sauvage
d'immondices
(dépôt ou abandon
d'objet embarrassant
la voie publique sans
nécessité)**

Tout dépôt d'immondice sauvage sur tout le territoire de la commune de La Jarne dont le contrevenant est identifié sera verbalisé sans délai. Infraction prévue par art R.644-2 al. 1 du Code Pénal. Réprimée par art R.644-2 du Code Pénal.

**Cet article vaut
avertissement**

*Le policier municipal
Arnaud PAUTRAT*

Le conciliateur de justice

Vous avez un problème de citoyenneté ?

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole, désigné par le Premier Président de la Cour d'Appel. Vous pouvez le contacter par courrier, par téléphone, sur rendez-vous ou lors d'une permanence.

Il intervient pour rechercher, de façon amiable, une solution aux litiges civils pouvant opposer particuliers ou professionnels : problèmes liés à la construction et à la consommation en général, difficultés entre voisins, entre bailleurs et locataires, etc... Sa prestation est gratuite.

Des brochures sont à votre disposition en mairie pour connaître les différentes permanences.

((La ligue contre le cancer

La Ligue de Charente Maritime tiendra son Assemblée Générale le mercredi 6 mai 2009 à 14h30, salle Mélusine à La Jarne.

Ce rendez-vous, bien sûr ouvert à tous, sera l'occasion d'aller à la rencontre de cette association, d'en savoir plus sur les actions que mène la Ligue contre le cancer près de chez nous, et pourquoi pas de la rejoindre !

Par ailleurs, la Ligue prépare un événement d'importance : Le Relais pour la vie, prévu les 16 et 17 mai 2009 au parc de palmilud à Périgny.

*Pour en savoir plus, rendez-vous
le 6 mai à La Jarne*

Contact :

Ligue contre le cancer
208 rue Marius Lacroix à La Rochelle
tél : 05 46 50 57 95
e-mail : cd17@ligue-cancer.net

Le Brave Rondeau

2^{ème} partie : fortune familiale, d'où viens-tu ?

Aussi savoureux soit-il, l'épisode de la cassette ne pouvait manquer d'être mis en doute. Une cassette remplie d'or peut-elle naviguer, même par temps de tempête pour venir s'ensabler sur la plage d'Angoulins ?

Le fait est que la famille Rondeau qui est bien connue à partir de 1700, n'était pas particulièrement aisée : au début de ce siècle, naissait Jean Rondeau qui devint laboureur, c'est à dire que, possédant ses outils de travail, il se louait à de riches propriétaires moyennant produits de la terre et salaire. Marié à Suzanne Michel, il eut deux enfants dont François, lui-même père de notre Brave Rondeau.

La fortune sourit à la famille du temps de François Rondeau. Par son mariage d'abord, avec Suzanne Michel, fille d'un tonnelier de La Jarne, Pierre Michel qui avait épousé une Suzanne Lorient, elle-même fille d'un tonnelier de La Jarrie. Ainsi François Rondeau devint-il tonnelier par suite de l'activité qui dans la famille semblait se transmettre par les femmes. Dans son atelier, François finit même par employer plusieurs ouvriers.

Bientôt, en 1738, nous le retrouvons courtier à La Rochelle, parvenu à une belle fortune qui lui permit notamment

d'acquérir la charge d'entrepreneur pour la fourniture des lits militaires. Ceci consistait à réquisitionner des logements et du ravitaillement pour les officiers et soldats de l'armée royale résidant en Aunis ou y passant. Son activité fut aussi importante que lucrative du fait des 20 années de guerre que comportèrent les 51 ans de règne de Louis XV.

Il semble bien que la fortune familiale se soit constituée avant même le départ pour La Rochelle, et il est raisonnable de se demander si l'activité de tonnelier suffit à l'expliquer, à moins que...

L'histoire de la cassette pleine d'or qui s'échoue sur la plage paraît peu crédible. Par contre, à la suite des tempêtes, les habitants du bord de mer avaient souvent l'habitude de longer les côtes dans l'espoir de récolter des débris de naufrages. Or, par l'ordonnance de la Marine de 1681, Louis XIV avait réglementé les anciens droits de "bris et d'échouements" pour préserver, tant que faire se pouvait, les droits des propriétaires des navires échoués et de ce qui pouvait rester des cargaisons. Pour l'île de Ré et la côte d'Aunis, dès que l'Amirauté de La Rochelle avait

connaissance d'un naufrage, elle dépêchait des officiers qui venaient aider les garde-côtes pour empêcher les pillages et, bien au contraire, procéder aux opérations de "sauvement" de ce qui restait. Pour le faire, on avait recours à la réquisition de certaines personnes des villages côtiers. Parmi les personnes réquisitionnées pour participer à la récupération étaient privilégiés ceux qui possédaient des attelages, et parmi les corps de métiers, les charpentiers et les tonneliers. Ces artisans étaient eux-mêmes intéressés puisque, au moment des ventes par enchères, ils pouvaient se porter acquéreurs d'autant plus qu'en Aunis le bois était rare. Or, la plus grande partie des marchandises étaient transportées en tonneaux : les vins qui venaient de Bordeaux bien sûr, mais aussi les poissons salés ou séchés, le sel, le sucre des Antilles, les grains, etc. Si les tonneaux avaient résisté aux chocs, les artisans aidaient à la récupération de la marchandise. Dans le cas contraire, à défaut du contenu, ils recueillaient les débris des contenants pour en faire de nouveaux récipients.

Jean Vaillant

Les travaux du Centre bourg rattrapés par 10 siècles d'histoire

En apprenant que les dalles calcaires qui jalonnent désormais le centre bourg proviennent de Lusignan, un Jarnais de la rue de Parthenay méditatif et un brin historien (que vous connaissez tous) se pose des questions devant ces curieux hasards.

En effet, il se remémore que vers 1060 le fameux Simon de Parthenay a épousé cette chère Méilissende de... (nous vous le donnons en mille) ... et bien de Lusignan. Songeur, il se dit, une fois de plus que le monde est vraiment petit... même à travers les siècles ! Mais, ce n'est pas tout. Sachez qu'en 1247 Hugues de Parthenay-L'Archevêque épouse Valence de Lusignan. Pas de doute les dames de Lusignan avaient un faible pour les sieurs de Parthenay. Notre rêveur n'en doute pas un seul instant, les dalles calcaires de Lusignan de la rue de Parthenay connaissent toute cette étonnante histoire dans les moindres détails !

Quand on sait que les seigneurs de Lusignan ont été rois de Chypre et de Jérusalem, et que leur histoire est intimement liée à la légende de la fée Mélusine, on attend avec impatience les futures révélations de notre Jarnais penseur !

A suivre...

